

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

Quel enseignant, ou plus généralement, quel adulte n'a jamais dit à un enfant : « Cherche dans le dictionnaire »

Dans le dictionnaire Hachette Junior de poche édition 2018, à l'entrée « *dialogue* » on peut lire : *conversation entre deux ou plusieurs personnes*

Une conversation est définie comme un échange de paroles entre des personnes. Et dans ce même dictionnaire le terme échange est associé à l'action d'échanger des choses, autrement dit, donner une chose contre une autre, ou se donner mutuellement quelque chose.

Pour l'Unsa-Éducation, il est plus que temps de revenir au sens premier des mots si souvent employés dans le mot dialogue figure donc l'idée d'échange. Cela va, nous semble-t-il bien au-delà de la simple écoute...

Pour être tout à fait clair, le dialogue social ne saurait être au mieux un verbiage fusse-t-il courtois ou au pire une juxtaposition de monologues.

La vigueur du dialogue social s'apprécie au compromis trouvé suite aux temps d'échanges et aux propositions faites de part et d'autre pour améliorer le projet initial élaboré le plus souvent par l'employeur.

Pourquoi l'Unsa-Éducation et ses syndicats, pourtant pas avares en propositions, ont-ils si souvent l'impression que quelles que soient leurs remarques, rien ou presque n'est pris en compte ?

Ce sentiment vaut aussi bien au niveau national, qu'au niveau local.

Force est de constater que depuis la loi de transformation de la Fonction Publique, le dialogue social est en panne. Et ce ne sont pas les déclarations récurrentes de tel ou tel représentant de l'Administration sur leur attachement au dialogue social qui suffisent à le faire vivre.

Les Lignes De Gestion et le RGPD servent de fin de non-recevoir à la quasi-totalité de nos demandes et de nos propositions.

Et là encore, nous sommes trop souvent dans le dialogue de sourds. Le RGPD a bon dos. Que de temps perdu, par exemple, avant d'obtenir enfin la liste des personnels et leur affectation. Comment ne pas y voir un mépris des organisations syndicales représentatives des personnels. Notre Administration chercherait à entraver notre action de représentant des personnels qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.

Et finalement, pourquoi ce qui n'est pas interdit expressément par les textes ne serait pas recevable ?

Abordons maintenant le sujet principal de ce CTA extraordinaire, les Lignes De Gestion mobilité.

Il s'agit de l'un des seuls sujets majeurs sur lequel les organisations représentatives des personnels sont encore consultées. Mais est-ce vraiment le terme adapté ? Bien sûr, il y a eu un groupe de travail sur le sujet, mais finalement qu'en est-il ressorti ? Un texte quasi identique à sa version initiale.

L'Unsa-Éducation avait demandé à ce que les modifications retenues par l'administration suite aux groupes de travail soient surlignées afin de faciliter la relecture du document. Finalement ce ne fut pas le cas. Un esprit chagrin n'y verrait pas un simple oubli (cela peut arriver) mais plutôt une mesquinerie de plus. Mais ne serait-ce pas pour ne pas mettre en évidence le peu de modifications apportées au texte.

Quand, notre ministère mais aussi nos administrations locales entendront-elles que la disparition des CAP sur les avancements et changement de grades ainsi que celles concernant les mutations et les GT qui en découlaient sont perçues par nos collègues comme un manque de transparence.

Et quand de surcroît, le paiement des avancements automatiques d'échelon au 1^{er} septembre 2020 ne sont toujours pas visibles sur la fiche de paie, cela participe au sentiment de mépris ressenti par nos collègues. « Maintenant ils (comprenez, les gens de l'administration...) peuvent faire ce qu'ils veulent... », voilà ce que nous disent nos collègues !

Comment le ministère, notre rectorat et les quatre DSDEN peuvent-ils encore penser administrer durablement les structures et les collègues dans un tel climat de défiance ?

Comme l'Unsa-Éducation le disait dans sa précédente déclaration, les discours répétés du ministre, des rectrices et recteurs successifs de notre académie, ou des IA-Dasen sur le professionnalisme, et l'investissement des personnels ne sauraient suffire à rétablir cette confiance entre « la base » et la hiérarchie.

Et ce n'est pas nous, organisation syndicale représentative des personnels qui pourront rassurer les collègues.

En effet, si on ne s'est jamais autant réuni que depuis près de deux ans, force est de constater qu'il n'en ressort pas grand-chose.

Enfin, Monsieur le Recteur, quand pouvons-nous espérer être reçus en audience ?